



p. 6

Inauguration de la résidence
autonomie Pierre Semard

// **Le sport** dans
tous ses états !
Dossier p. 16

// **Neyrpic** : les
espaces publics
se dessinent p. 8

// **Bilan mi-mandat**
3 ans d'actions
Pages centrales



dossier
// Le sport
dans tous ses états !



4>9
actuelle

- 4 // ZFE : la loi effective au 1^{er} juillet
- 5 // Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance
- 6 // La résidence autonomie Pierre Semard inaugurée
- 7 // CCAS de nouveaux locaux pour une qualité d'accueil renforcée
- 8 // Neyrpic : le picton est roi
- 9 // Les quartiers se renouvellent !

citoyenne
10-11 // Retour sur le Conseil municipal du 24 mai



24
active
24 // Les féminines de SMH Basket en nationale 3
25 // Deux qualifiées en nationale pour l'ESSM gymnastique

28 // expression politique



12
portrait
// Une vie de prières et de contemplation

13 // en mouvement



21
plus loin
Olivier Bonin, géographe et chercheur : dégenrer l'espace public pour une ville plus juste



22
culturelle
22 // Des cultures partagées bien ancrées sur le territoire
23 // Les Ru'elles, une réflexion sur le corps et l'espace

en vues
26 // Les événements printaniers



Mercredi 31 mai, la Ville, ses partenaires institutionnels et les résidents ont inauguré la résidence autonomie Pierre Semard réhabilitée.

“ Notre volonté était aussi d’offrir aux résidentes et résidents les services nécessaires afin que les temps de vie, ici, soient aussi des temps d’émancipation, de bien-être et de sérénité. ”

Le 31 mai dernier, vous avez inauguré la rénovation totale de la résidence autonomie Pierre Semard. Pourquoi est-ce un projet très important ?

David Queiros : Cette opération illustre à la fois les défis globaux et les réponses martinéroises d'une action publique majeure : l'adaptation de notre société au vieillissement de la population. À la



Retrouvez aussi l'actualité en vidéo sur Ville de Saint-Martin-d'Hères



Réhabilitation de la résidence autonomie Pierre Semard :

un projet
majeur
prend vie !



© Stéphanie Nelson

date de la création de ce qui était alors le foyer-logement Pierre Semard, en 1973, il y avait en France 13 % de la population âgée de plus de 60 ans. En 2050, les personnes âgées représenteront 30 % des Français.

La situation des personnes âgées est diverse : il y a le 3^e âge, mais aussi le 4^e et le 5^e âge. À chaque temps, des réponses différentes sont à construire, avec humanité et dans un esprit de solidarité. L'équipe municipale et les membres du conseil d'administration du CCAS ont pris à bras-le-corps cette évolution et entendent développer une réponse globale et adaptée. À ce titre, la résidence autonomie Pierre Semard est un maillon essentiel de notre action et sa réhabilitation une réponse concrète aux besoins des publics.

Ce sont 5,7 millions d'euros qui ont été investis, dont 3,2 par la ville qui a su aussi trouver des partenaires publics à l'écoute : l'État, le Conseil départemental de l'Isère et la Carsat Rhône-Alpes. Devant le défi qui est collectivement le nôtre, la réhabilitation de la résidence autonomie Pierre Semard, avec ses 72 logements, est la preuve qu'une mobilisation forte de toutes les institutions

compétentes fait avancer réellement la cause du bien-vieillir, si importante à Saint-Martin-d'Hères.

Concrètement, qu'apporte aux résidentes et aux résidents cette modernisation ?

David Queiros : Chaque logement de plus de 30 m² est désormais beaucoup plus fonctionnel, avec le réaménagement des salles de bain, la création d'un espace cuisine, et bien entendu la prise en compte de toutes les normes d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite. Les lieux de vie en commun ont aussi été réorganisés selon les mêmes principes de plus grande convivialité. Le confort renforcé passe aussi par l'isolation thermique du bâtiment, permettant de répondre également aux enjeux de la transition écologique.

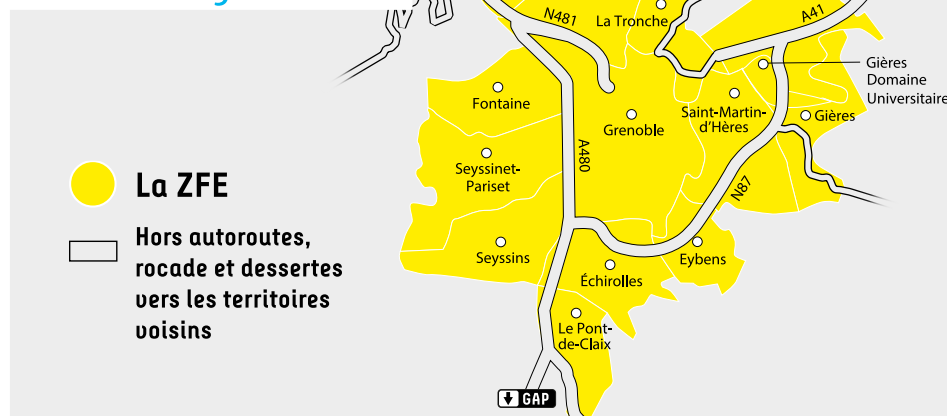
Notre volonté était aussi d'offrir aux résidentes et résidents les services nécessaires afin que les temps de vie, ici, soient aussi des temps d'émancipation, de bien-être et de sérénité. Le Service de développement de la vie sociale (SDVS), qui est intégré au sein même de la résidence, propose de nombreux services : des animations et des actions de préven-

tion ; une chambre d'accueil pour recevoir des personnes de son entourage ; des soins avec une infirmière présente le matin, une aide-soignante et une aide médicopsychologique toute la journée ; un foyer-restaurant... 16 agents du CCAS sont présents sur le site afin d'accompagner au mieux les publics.

Les témoignages de celles et ceux qui y vivent sont tous particulièrement positifs. Qu'en pensez-vous ?

David Queiros : Non seulement, nous avons demandé beaucoup de patience aux personnes qui vivaient dans la résidence durant les travaux, mais elles se sont également beaucoup impliquées dans la préparation du projet afin qu'il corresponde à leurs besoins. Deux ans après le début du chantier, les avis sont effectivement unanimes. C'est une reconnaissance de notre engagement, mais c'est surtout une reconnaissance pour les services publics de proximité que promeut la ville de Saint-Martin-d'Hères.

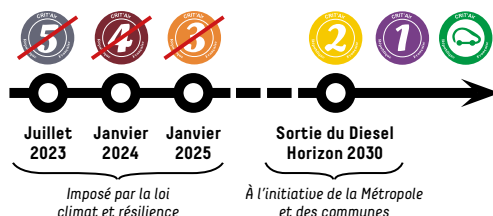
ZFE : l'application de la loi effective au 1^{er} juillet



Périmètre de la ZFE et calendrier chronologique des interdictions de circulation des voitures classées Crit'Air 5 (diesel d'avant 2001, essence d'avant 1997), des Crit'Air 4 (diesel d'avant 2006) et des Crit'Air 3 (diesel d'avant 2011 et essence d'avant 2006).

© Métropole

La Zone à faibles émissions (ZFE) se met en place dans la métropole cet été. Mise au point sur ce qu'il faut retenir.



Après les véhicules utilitaires et les poids lourds, la mise en place de la ZFE* a pour objectif d'améliorer la qualité de l'air respiré par les habitants, elle permettra de réduire de 44 % les émissions d'oxydes d'azote et de 13 % les émissions de CO₂ et de réduire le nombre de décès dus à la pollution qui est estimé aujourd'hui à plus d'une centaine de personnes par an. Sans aide de l'État, mais ayant la nécessité d'appliquer la loi, la Métropole met en place des aides pour soutenir les foyers impactés.

Une ZFE non permanente dans périmètre précis

À l'intérieur du périmètre de la ZFE, la circulation sera interdite de 7 h à 19 h, du lundi au vendredi, aux voitures et aux deux-roues motorisés classées Crit'Air 5, puis Crit'Air 4 et 3 d'ici à 2025. En revanche,

il sera possible de circuler le soir, les week-ends et les jours fériés quel que soit son véhicule. Le périmètre de la ZFE regroupe 13 communes** qui rassemblent 78 % de la population et 87 % des emplois de la métropole, soit près de 90 % des déplacements en lien avec celle-ci.

Des dérogations et un Pass' 12 jours

Les services d'urgence (pompiers, police, Samu) et les véhicules transportant des personnes handicapées ne sont pas concernés. Par ailleurs, des dérogations existent pour des cas tels que les travailleurs en horaires décalés, les véhicules roulant moins de 5 000 km par an ou encore pour ceux ne disposant pas d'une offre de transport en commun sur le trajet domicile-travail. Enfin, un Pass' 12 jours sera disponible pour tout le monde quel

que soit le motif afin de circuler dans la ZFE, sans prise en considération de la vignette.

Les mesures d'aides financières prévues

La Métropole va mettre en place quatre parcours d'aide différents afin de pouvoir s'adapter aux publics. Pour savoir à quelle aide vous pouvez prétendre, il est indispensable de prendre rendez-vous avec un conseiller mobilité M-Tag. Cet entretien est réservé aux résidents des 49 communes de la métropole et propriétaires d'une voiture concernée par l'interdiction de rouler dans la ZFE. // AT

*La ZFE est rendue obligatoire depuis l'entrée en vigueur de la loi Climat et résilience en août 2021

** Échirolles, Eybens, Fontaine, Gières, Grenoble, La Tronche, Pont de Claix, Meylan, Saint-Egrève, Saint-Martin-d'Hères, Saint-Martin-le-Vinoux, Seyssinet-Pariset, Seyssins

CHRISTOPHE BRESSON

Adjoint à l'environnement, mobilités et espace publics



« La mise en place de la zone à faibles émissions est une question de santé publique avant tout. Nous ne pouvons pas fermer les yeux sur la pollution de l'air aux particules fines. Et, la ZFE est une des solutions qui contribuera à l'amélioration de la qualité de l'air que nous respirons. Nous sommes bien conscients que pour bon nombre de Martinérois, la ZFE sera une contrainte. 6 500 véhicules sont concernés dans notre ville. Et le seul argument de la vignette Crit'Air est insuffisant pour juger du niveau de pollution rejeté par chaque véhicule. Malgré cela, c'est en responsabilité que nous nous engageons dans la ZFE et nous comptons sur l'évaluation obligatoire prévue en 2026 pour faire le point. Il est primordial que chacun puisse rebondir sur un mode de déplacement adapté. C'est pour cela que la Ville a défendu l'importance des adaptations propres à la ZFE : dérogations, Pass' 12 jours, application temporaire de la ZFE sont des points essentiels, lorsque nous luttons pour obtenir davantage de soutien de l'État et de la Région, pour densifier notre réseau de transports en commun et pour lancer le RER métropolitain en question depuis bien longtemps. »

// Propos recueillis par AT

>> Retrouvez les informations et les aides possibles sur le site de la Métropole



Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance

Répondre collectivement aux grands enjeux



Le maire, David Queiros, Olivier Heinen, directeur des sécurités de la préfecture de l'Isère et Christian Goyeneix, directeur départemental adjoint à la sécurité publique.

Le Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance, CLSPD, s'est réuni en assemblée plénière le 3 mai dernier. Un rendez-vous formel pour faire le point sur la situation, examiner les actions conduites en 2022 et aborder les perspectives.

« **J**e tiens à souligner la qualité du partenariat et des échanges instaurés entre la Ville, sa police municipale, son pôle médiation et la police nationale, les services de l'État et la justice. Ils nous permettent une compréhension partagée des phénomènes auxquels nous sommes confrontés et des réponses à apporter », a souligné le maire en ouverture de séance. S'agissant des chiffres, et notamment des moyens humains dédiés à la prévention et à la tranquillité publique, le maire a rappelé que, désormais, la police municipale est au complet avec 16 policiers dans ses rangs et 4 agents de surveillance de la voie publique (ASVP). L'équipe des médiateurs se compose quant à elle de 4 agents. Tous sont sur le terrain, en proximité avec les habitants. Ils travaillent en lien étroit avec la police nationale, dans le cadre d'un partenariat renforcé, avec l'Éducation nationale, les bailleurs et plus largement avec l'ensemble des acteurs du territoire (Smmag, commerçants...), afin de repérer les situations problématiques, de les résoudre collectivement, chacun dans son domaine de compétences.

16 policiers municipaux sur le terrain

En 2002, la police municipale est intervenue 3 119 fois de sa propre initiative et 2 572 sur sollicitation. La lutte contre le trafic de stupéfiants – prégnant à Saint-Martin-d'Hères comme dans le reste de l'agglomération, et plus largement dans l'ensemble du département – reste un des enjeux majeurs de la tranquillité publique. En complément des actions menées par la police nationale, l'intervention des policiers municipaux a permis la saisie de 1 050 produits stupéfiants (contre 575 en 2021). Le maire n'a pas manqué de partager son « inquiétude » face au rajeunissement de ceux qui s'adonnent au trafic, de même que sa féminisation : « Ce sont deux aspects relativement nouveaux sur lesquels nous nous devons de travailler ». Toujours en 2022, la police municipale a également concentré une partie de son travail sur la prévention et la sécurisation des zones et espaces commerciaux. Une réunion programmée en juin avait permis d'aboutir à la rédaction d'un livret, conçu en coopération avec la police nationale, sur « Les bons réflexes face à une situation de délinquance ». Le nombre de patrouilles sur les espaces commerciaux montre une nette progression : 382 (179 en 2020 ; 202 en 2021).

Agents de prévention : apaiser les espaces publics

Ils forment une équipe de 4 agents et travaillent en lien étroit avec les établissements scolaires et les clubs sportifs pour assurer une présence apaisante aux abords des équipements.

En 2022, ils sont intervenus à 523 reprises. L'été, ce sont eux qui veillent à la tranquillité des usagers de la piscine municipale. La saison passée, leur présence a été positive, marquée notamment par une baisse importante du nombre d'exclusions (2) pour une fréquentation record (19 132 entrées). Le service prévention, c'est aussi l'orientation et l'accompagnement des victimes de préjudices vers les partenaires habilités (près de 160 personnes en 2022) ; l'accompagnement des jeunes exclus temporairement du collège et de ceux condamnés à des Travaux d'intérêt général (TIG) ainsi que la lutte contre les violences faites aux femmes.

Quelles perspectives pour 2023 ?

La lutte contre le trafic de stupéfiants reste une priorité pour l'ensemble des partenaires. Une veille permanente est également assurée concernant la présence sur le territoire des gens du voyage, alors même que trois installations ont été constatées en 2022, contre 5 en 2021. Les rodéos urbains, générateurs d'insécurité, de nuisances et de danger pour les usagers restent également au rang des priorités de la Ville comme des services de la police nationale. L'ouverture prochaine de Neyrpïc est au rang des enjeux pour la prochaine période : « Nous travaillons à anticiper les notions de prévention et à assurer la sécurité des biens et des personnes », a conclu le maire. // NP



Résidence autonomie Pierre Semard

© Stéphanie Nelson

Une inauguration ensoleillée !

Deux ans, c'est le temps qu'il aura fallu pour rénover la Résidence autonomie Pierre Semard. L'inauguration a eu lieu le 31 mai en présence des résidents et de leur famille.

Anciennement appelée foyer-logement, la résidence autonomie Pierre Semard actuelle ne ressemble en rien au bâtiment de 1973. Les rénovations effectuées concernent, entre autres, la façade, les espaces de vie, la mise aux

normes de sécurité incendie, des installations techniques, l'accessibilité pour les résidents, l'amélioration des performances énergétiques... 5,7 millions ont été consacrés à la réalisation des travaux, dont 3,2 millions financés par la Ville. Les 72 appartements autonomes, (type T1 de 30 m²) ont fait peau neuve. Tout a été pensé dans le respect de la politique de soutien au bien-être des personnes âgées portée par la municipalité. Pour l'évènement, étaient présents le maire, David Queiros, la vice-présidente du CCAS, Michelle Veyret, le sous-préfet à la relance et à la transformation, Samy Sisaïd, le président du Département de l'Isère, Jean-Pierre Barbier et la présidente de la Carsat

Rhône-Alpes, Sarah Dognin-Dit-Cruissat. Et le maire de souligner : « Construire et faire vivre une résidence en plein cœur d'un quartier avec des logements sociaux, des logements pavillonnaires, un groupe scolaire et une bibliothèque sont le reflet d'une forte mixité sociale. »

Une résidence aux services multi-

Buanderie, navette hebdomadaire pour faire les courses, animations, sorties culturelles... font partie des services disponibles. Ils permettent aux résidents de conserver leur liberté dans un environnement sécurisé et convivial. Certains services, comme le foyer-restaurant,

sont ouverts à tous les retraités de la commune. Des repas équilibrés, à des tarifs modérés, sont cuisinés du lundi au vendredi midi ! Un bon moyen, pour les retraités qui le souhaitent, de trouver une ambiance chaleureuse et de la compagnie à l'heure du déjeuner. // HO



© HO

Georges, 92 ans, résident

Après les discours, nous avons eu le droit à une belle chorale. Le premier morceau que les chanteurs ont interprété était un bon choix ! Il me semble que ça parlait de Tahiti, le rythme, la sonorité. Moi non, je ne chante pas ! Je préfère m'occuper des plantes à l'extérieur, c'est là que je me trouve le mieux. Tout comme dans mon appartement entièrement rénové ! //

Gilberte, 89 ans, nouvelle résidente

Je suis arrivée en avril dernier à la résidence. J'ai habité pendant 15 ans au Village Olympique puis, un jour, un événement a fait qu'il était temps pour moi de trouver un endroit plus sécurisé. L'inauguration m'a véritablement permis de faire plus ample connaissance avec d'autres résidents et leur famille. Il y avait une exposition photo qui retraçait les travaux, et une chorale. Ici il fait bon vivre. //



© HO

Centre communal d'action sociale

De nouveaux locaux pour une qualité d'accueil renforcée

À partir du 20 juin, les agents du Centre communal d'action sociale s'installeront au 34 avenue Benoît Frachon.



© Catherine Chapusot

Les agents du CCAS vous accueillent au 34 avenue Benoît Frachon dès le 20 juin.

Dès fin juin, les usagers du CCAS seront accueillis dans de nouveaux locaux, à proximité de la Maison communale. L'ancien bâtiment est désormais fermé. « Ce bâtiment n'était plus aux normes et était énergivore. Les usagers, comme les agents municipaux qui y travaillent, ont le droit de bénéficier de locaux adaptés », souligne Michelle Veyret, adjointe aux solidarités. Situés au 34 avenue Benoît Frachon, les nouveaux bureaux ont été réaménagés afin d'accueillir les Martinérois dans de bonnes conditions. Entre les missions obligatoires, l'action sociale gérontologique, l'instruction des demandes d'aides sociales, l'accompagnement, l'orientation ou encore la mise à disposition d'une borne informatique en libre-service, les usagers sont nombreux à franchir chaque jour la porte du CCAS. Pour rappel, ses missions obligatoires sont l'information et l'instruction des dossiers d'aides sociales légales, l'analyse

des besoins sociaux de la population, la domiciliation des personnes sans domicile stable ayant un lien avec la commune.

Au plus près des aînés

Dans ce nouveau bâtiment, les usagers retrouveront les services qui interviennent pour le mieux-vivre des Martinérois. C'est le cas de l'action sociale gérontologique qui intervient auprès des personnes âgées en perte d'autonomie ou dépendantes à domicile, avec pour objectif de favoriser le maintien d'une vie sociale et le soutien à domicile. Le CCAS propose aussi un service de soins à domicile et de portage de repas, deux foyers-restaurant ouverts à tous les retraités martinérois, un centre de jour, une résidence autonomie, l'orga-

nisation d'ateliers et de sorties, l'accompagnement véhiculé, l'aide aux aidants...

Accueil, aides et accompagnement

À la nouvelle adresse, seront toujours présents les travailleurs sociaux qui assurent des soutiens individuels en direction de publics identifiés, notamment les personnes âgées, les personnes en situation de handicap ou pour les obligés alimentaires (instructions et accompagnement des demandes d'aides sociales de type RSA, APA...), et sur des thématiques spécifiques comme l'accès aux droits, l'aide au logement, la précarité financière... // AT

>> CCAS, 32 avenue Benoît Frachon 04 76 60 74 12 ou rendez-vous sur saintmartindheres.fr

Plongez dans le grand bain !

La piscine municipale ouvrira ses portes toute la journée dès le samedi 1^{er} juillet... avec quelques nouveautés, dont un solarium !



© Stéphanie Nelson

La piscine ouvrira ses portes le 1^{er} juillet. Et, cette année, deux nouveautés vont permettre à chacun de passer un été encore plus agréable au bord des bassins : un solarium a été aménagé pour la détente et sera accessible sur la partie haute de l'équipement.

Un distributeur sera également à disposition à l'accueil de la piscine dans lequel les usagers trouveront, à la vente, lunettes de natation, bonnets de bain, brassards, couches bébé de bain, mail-

lots de bain... De quoi nager et barboter en toute sécurité et en préservant la qualité de l'eau des bassins.

Cet été, le personnel redoublera de vigilance quant au respect des règles d'hygiène

– passage aux douches et au pédiluve, port de maillots de bain adéquats, préconisation du port de bonnet de bain pour nager, notamment – afin d'assurer le bon fonctionnement de la piscine. Des recommandations d'autant plus importantes que, lors des périodes caniculaires, la qualité de l'eau peut rapidement se dégrader...

À chacun, donc, de contribuer à ce que cet équipement très prisé des petits comme des grands reste tout l'été un havre de fraîcheur au cœur de l'été. // AT

>> Ouverture tous les jours du 1^{er} juillet au 27 août, de 10 h à 19 h rue Henri Revoy

Neyrpc, le piéton est roi



Vue de la nouvelle place, depuis la rue Marceau Leyssieux.

© Territoires 38

Alors que le pôle de vie Neyrpc prend forme chaque jour, en parallèle, l'aménagement des espaces publics se dessine.

Tout autour du pôle de vie Neyrpc, la municipalité et l'aménageur Territoires 38 ont trois objectifs majeurs : améliorer et harmoniser les espaces publics existants dans un ensemble urbain entre la place du Conseil national de la Résistance (CNR) et le parc du campus universitaire ; favoriser les liaisons douces au bénéfice des piétons et des cycles ; déminéraliser en rendant les sols plus perméables, par exemple avec des parkings en pavés fertiles.

La rue Pierre Lami dévolue aux piétons

La rue Pierre Lami – entre la Maison communale et le pôle de vie Neyrpc – sera 100 % piétonne, seuls les véhicules autorisés pourront y circuler. Sur l'avenue

Benoît Frachon, les quelques places de stationnement qui bordent le pôle de vie seront supprimées au profit d'un trottoir élargi, de plantations d'arbres et de l'accès au parking silo de Neyrpc avec 850 places de stationnement.

Un parvis fortement végétalisé

Côté avenue Gabriel Péri se trouvera l'entrée principale de Neyrpc, du fait de la station de tramway, de l'entrée du campus et de toute l'activité urbaine concentrée sur cette avenue. Agrémentée de nombreux arbres, cette entrée offrira une ambiance très végétale. Son parvis accueillera la plupart des flux piétons et cycles. De ce fait, la voie cyclable près de la station de tramway sera partiellement modifiée pour permettre aux vélos de rejoindre le domaine universitaire sans avoir à traverser la foule circulant sur le parvis. Enfin, du côté des rues Georges Cayrier et Marceau Leyssieux, les bandes cyclables seront prolongées jusqu'à l'avenue Ambroise Croizat. La nouveauté, ici, concerne la création d'une placette sur l'emplacement de l'actuelle base vie du chantier. Cet espace végétal

s'articulera entre l'hypermarché et l'entrée est de Neyrpc. Enfin, l'ancien bâtiment du Centre communal d'action sociale (CCAS) sera déconstruit courant 2024 (voir p.7).

Les travaux débutent cet été

Les travaux d'aménagement des espaces publics autour du pôle de vie Neyrpc vont débuter en juillet sur les secteurs impactant la circulation, côté avenue Gabriel Péri. L'ensemble sera achevé d'ici à la fin d'année 2023. À ce jour, l'ouverture du pôle de vie Neyrpc annoncée par le promoteur Apsys est prévue pour le printemps 2024. // AT

L'ESPACE VERTICAL 4

La salle d'escalade fermée depuis quelques mois en raison du chantier va rouvrir dans des locaux tout neufs samedi 3 juin. (voir p.17).

Chambberton, Renaudie les quartiers se renouvellent !

Sécurisation, végétalisation et amélioration de l'espace public, sont les grandes orientations des travaux des venelles Pablo Picasso. Côté quartier Chambberton, l'Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) touche à sa fin avec la réhabilitation de 118 logements.



© HO

Dès cet été, les venelles Pablo Picasso du quartier Renaudie auront fait peau neuve ! Ces travaux, réfléchis avec les habitants, ont pour objectif d'améliorer la qualité, la sécurité, l'intimité, l'habitabilité de l'espace public et des logements. Mais aussi de ralentir la circulation des deux-roues, d'agrandir les espaces verts avec un apport de végétaux. Ces travaux, d'un montant total de 180 000 €, s'inscrivent dans le projet

de renouvellement urbain. Du côté de l'OPAH Chambberton, l'heure est aux premiers éléments de bilan. 118, c'est le nombre de logements réhabilités aux 18-28 rue Garcia Lorca. Cinq ascenseurs ainsi que des VMC ont été installés. L'ensemble des escaliers et des entrées des six montées ont été refaits, les vieux systèmes de chauffage ont laissé place au chauffage urbain, l'isolation des toitures et la réfection des

façades ont également été engagées. Sur deux montées, des balcons ont même été ajoutés. Les travaux sur les espaces extérieurs devraient démarrer en septembre, avec un achèvement du chantier prévu fin 2023. Ces renouvellements urbains permettent de retrouver une attractivité territoriale tout en répondant aux exigences de transition énergétique et environnementale. // HO

Créer du neuf avec de l'usagé...



© DR

Début avril, avec le concours du bailleur social Alpes Isère habitat (AIH), une réunion de présentation du projet mené avec l'association G'Récup se déroulait dans les locaux de la GUSP. Le but ? Sensibiliser les habitants au réemploi de matériaux abandonnés sur la voie publique pour en faire du mobilier.

Une quinzaine d'habitants ont participé à cette première réunion ayant pour objet de présenter le projet coconstruit entre AIH, les services de la Ville et l'association G'Récup. Spécialisée dans ce type d'initiative participative, G'Récup anime des ateliers visant à impliquer chaque participant dans la conception et la construction d'un meuble fonctionnel sur

mesure, réalisé à 100 % en matériaux de récupération. L'association facilite aussi l'apprentissage des pratiques artisanales simples, accessibles au plus grand nombre et autonomise les personnes dans l'expérimentation, la conception et la construction d'objets répondant à leurs besoins. Le groupe d'habitants de Renaudie a opté pour la fabrication de marchepieds afin d'accéder aux terrasses depuis les logements qui en sont dotés. Gratuits, ces ateliers sont conçus pour une douzaine de participants. Les deux temps de rencontre des 15 et 22 mai étaient axés sur la collecte des matériaux nécessaires oubliés ici et là sur les trottoirs. Une autre session est prévue en juin. // KS

>> Plus d'infos sur : saintmartindheres.fr/grecup.fr
>> Contact : GUSP
Antenne Renaudie,
avenue du 8 Mai 1945

Conseil municipal du 24 mai

Tarifs solidaires : le vote unanime de son évolution

Réaffirmant son rôle de bouclier social, la collectivité fait le choix d'une tarification solidaire affirmée qui intègre partiellement et progressivement l'inflation.



Après le vote de la délibération, l'offre périscolaire restera l'une des plus accessibles de l'agglomération.

Ce n'est pas de gaité de cœur que le Conseil municipal a voté la hausse des tarifs des prestations municipales pour les accueils de loisirs, le périscolaire, l'accueil jeunes ou encore l'École municipale des sports et le conservatoire Erik Satie. « Notre priorité est de préserver les foyers au quotient familial le plus bas et, quand cela est possible, d'augmenter plutôt les tarifs pour les publics extérieurs », explique le maire, David Queiros. Et d'ajouter,

« l'objectif de l'équipe municipale est de maintenir une politique tarifaire solidaire et donc progressive ».

En effet, l'année 2022 a été marquée par une inflation historique impactant à la fois les prix de l'énergie, des produits alimentaires et l'ensemble des charges fixes de la collectivité.

Face à la vague inflationniste, la Ville est restée un bouclier protégeant les habitants en assurant des tarifs parmi les plus faibles de l'agglomération, des prestations du Conservatoire Erik Satie et des activités péri et extrascolaires de

qualité. Plusieurs activités demeurent gratuites telles que les inscriptions aux médiathèques. Enfin, le taux de la taxe foncière n'a pas augmenté alors même qu'il s'agit quasiment de l'unique levier fiscal dont disposent les communes aujourd'hui.

Malgré tous ces efforts, l'inflation perdure et l'équipe municipale voit dans l'équilibre entre usagers et contribuables une nécessité. « Il est équitable de considérer que les usagers des services publics doivent participer à l'effort collectif, tout en respectant les enjeux de solidarité et

Prochaine séance

Mercredi 28 juin à 18 h en Maison communale
et en direct sur la chaîne Youtube de la Ville.

MÉTROPOLE

Convention citoyenne pour le climat

Lors du Conseil métropolitain du mois d'avril, les conseillers ont mis au vote les délibérations issues des 219 propositions citoyennes qu'ils ont étudiées en amont.

La Convention citoyenne avait pour mission de répondre à deux questions principales : comment réduire les gaz à effet de serre d'ici à 2030 ? Et, quels

sont les moyens à mettre en œuvre en vue d'obtenir la neutralité carbone d'ici à 2050 ? Aujourd'hui, Grenoble-Alpes Métropole s'oriente vers des actions réparties selon neuf

thématiques dégagées lors de la convention citoyenne : agriculture et alimentation ; habitat, aménagement et urbanisme ; consommation et actions économiques ; déchets ; loisirs ; production d'énergies ; rétention et captation du carbone ; sensibilisation, éducation et gouvernance ; et enfin, emploi et formation. Pour mémoire, cette convention était constituée d'une centaine d'habitants de tous horizons qui avaient planché sur la ques-



tion d'avril à octobre 2022. Même si la question du climat est l'affaire de tous, il n'est cependant pas aisé de mettre les différents dispo-



© NP

Délibérations... En bref

Fonds de participation, deux enveloppes attribuées

4 000 € et 6 000 € sont les montants des deux enveloppes attribuées au Fonds de participation des habitants. Le but ? Financer des actions menées par des Martinérois en direction de leur quartier : territoire QPV : 4 000 € (2 000 € Ville et 2 000 € Agence nationale de la cohésion des territoires), territoires hors QPV : 6 000 € (Ville).

Délibération adoptée à l'unanimité

Projet KAPS : colocation solidaire étudiante à Renaudie

Envisagé par l'Afev, ce projet de colocation a pour objectif de loger des étudiants dans le quartier Renaudie. En échange d'un loyer minoré, ils devront s'impliquer dans la vie du secteur 2 à 4 h par semaine. Ainsi, 14 logements vacants au 3 square Jeanne Labourbe laisseront place à neuf nouveaux appartements pour 36 étudiants. Montant total des travaux : 1,5 M€, participation de la Ville 53 000 €.

Délibération adoptée à l'unanimité

Piscine municipale : tarifs et organisation

La piscine ouvrira du 5 au 30 juin, du lundi au vendredi, de 12 h 15 à 13 h 30 (tarification 2022). Et du 1^{er} juillet au 27 août, de 10 h à 19 h, sans interruption. La tarification a été réajustée. La limitation de l'entrée est portée à 3 h (2 h précédemment) : enfant 6 à 17 ans : 1,50 € ; adultes : 2,70 € ; entrée tarif réduit : 1,50 €.

Délibération adoptée à l'unanimité

d'égal accès à ceux-ci », souligne Kristof Domenech, conseiller délégué aux affaires scolaires.

Une hausse progressive selon le quotient familial

Votée par la majorité comme par les oppositions, cette nouvelle tarification réaffirme son caractère solidaire, avec des prestations calculées selon les ressources des familles martinéroises, un effort maintenu en direction des usagers ayant des bas revenus et une attention particulière portée à ceux ayant des

revenus médians. Cela s'illustre notamment par le maintien des tarifs planchers qui ne seront pas impactés. En effet, les foyers au quotient familial (QF) inférieur à 600 ne subiront aucune augmentation pour l'ensemble des prestations.

Aussi, parce que l'accès pour tous les enfants à un repas équilibré et à des activités émancipatrices est essentiel, la commune a également fait le choix d'appliquer une plus faible évolution aux tarifs de la restauration scolaire (de 0 € à + 0,63 € par jour, selon le QF) et de conserver le principe d'un forfait d'ins-

cription afin que l'offre périscolaire du soir soit mieux adaptée aux revenus des familles (maximum + 1,98 € par jour).

En parallèle, compte tenu que les revenus de 10 % des familles martinéroises se situent au-dessus du plafond de 1 600 de QF, la création d'un palier supérieur à 2 200 a été décidée afin de répartir plus équitablement cette révision tarifaire. La hausse des différentes prestations sera effective à la prochaine rentrée scolaire. // AT

Délibération adoptée à l'unanimité



© Stéphanie Nelson

sitifs préconisés en ordre de marche. Ce sont treize délibé-

rations qui ont ainsi été adoptées pour l'établissement d'un comité de suivi et d'animation. Celui-ci poursuivra les réflexions de la Convention sur la façon d'impliquer les communes adhérentes au moyen d'outils territoriaux appropriés, avec notamment la participation du Smmag* sur le volet des transports en commun et des mobilités douces. Une question sub-

siste cependant : Comment seront répartis les fonds alloués entre les différents volets ?

À Renaudie, ça avance...

Suite à la délibération du 8 juillet 2022, Grenoble Alpes Métropole avait engagé une deuxième Opération programmée d'amélioration de l'habitat - Copropriétés dégradées (OPAH CD) à Renaudie portant sur 13 copropriétés avec, pour objectif, de mobiliser les syndicats de copro-

priétaires puis faire voter les travaux de requalification des logements, entre autres. Lors du Conseil Métropolitain du 26 mai 2023, les élus ont acté la passation d'un marché de "Suivi animation", regroupant trois missions sur 4 ans, afin d'établir un diagnostic destiné aux services de l'État. L'entreprise Urbanis a été sélectionnée par la CAO afin de remplir ces missions. // KS

**Syndicat mixte des mobilités de l'aire grenobloise*

>> **Plus d'infos** : chaîne YouTube de la Ville : intervention de la Métro en préambule du Conseil municipal du 5 avril dernier.



Une vie de prière et de contemplation

Solaire, curieuse, avide de rencontres, passionnée de musique et de dessin, Sœur Marie-Élisabeth est prieure générale des Sœurs Dominicaines missionnaires de Notre-Dame de la Délivrande. Portrait d'une femme dont le rêve est le bonheur de tous sur Terre.

Sœur Marie-Élisabeth

Élisabeth Montagnac est sœur Marie-Élisabeth. Elle est née en Martinique en 1965 : « Mon île conjugue soleil, rire, métissage, chants, danses... J'aime mon petit bout de terre. J'ai grandi dans une cité. Tout le monde se connaissait, on se serrait les coudes, pas question de vivre en vase clos ! C'était une belle enfance, en dépit de difficultés à cette époque qui subsistent encore aujourd'hui dans les îles. » Élisabeth grandit entourée de trois grands frères. De ce fait elle est dotée d'un tempérament bien trempé, avec une touche de féminité ! L'éducation reçue revêt une grande importance : « La famille passait avant tout, on devait être proche des personnes engagées dans de grandes causes... » Sur l'île, elle fait partie du groupe "jeunesse mariale" et, au fil des actions menées avec ses amies, elle se rend compte des inégalités présentes dans la société. Peu à peu, l'Église devient omniprésente dans sa vie : « On me disait alors que je devrais peut-être en faire ma vocation mais devenir sœur : c'était non. J'aimais trop danser ! Je me suis alors concentrée sur mes études administratives. » Par la suite, les sœurs

Dominicaines missionnaires de Notre-Dame de la Délivrande lui proposent de devenir secrétaire et animatrice dans une école religieuse : « C'est comme cela que j'ai découvert leur mode de vie. À 18 ans, on me conseille d'écrire une lettre à la prieure générale pour commencer le postulat... ce n'était pas encore le bon moment. Je me suis donné une échéance : "poster ce courrier le jour de mes 20 ans sinon je ne serais pas sœur". Je vous laisse deviner ce qui s'est passé ! » dit-elle dans un éclat de rire.

“ On me disait alors que je devrais peut-être en faire ma vocation, mais devenir sœur : c'était non. J'aimais trop danser ! ”

Elle quitte alors sa Martinique natale pour rejoindre le couvent à Saint-Martin-d'Hères : « Un mélange d'appréhension et de joie me submergeait, mais, je savais que ce serait beau », dit-elle les

yeux pétillants à la simple évocation de ce souvenir. Son postulat dure 9 mois. Elle apprend à vivre en communauté, à faire des activités dans une ville inconnue. Puis elle entame son noviciat, devenant alors, Sœur Marie-Élisabeth. « À la fin des deux ans, j'ai prononcé mes vœux. La mission qui m'était confiée : l'éducation. N'ayant pas le niveau, j'ai repris des études pour devenir professeur des écoles. Par la suite, la congrégation m'a confié l'animation des communautés dans les Caraïbes. » Elle cumule alors de nombreuses missions, et en 2017, au moment où elle pensait retrouver une vie conventuelle toute simple, elle est élue prieure générale ! « Accompagner, gérer la vie des couvents, présider les chapitres, suivre des dossiers immobiliers..., je n'y connaissais rien ! Cependant, ces difficultés donnent l'occasion de s'ouvrir à de nouvelles compétences », confie-t-elle le sourire aux lèvres. Prochainement, elle présentera son rapport d'activité et devra passer le relais.

Sœur Marie-Élisabeth compare son généralat à une traversée ponctuée de moments joyeux, douloureux, lumineux et glorieux. // HO



**Commémoration du 8 mai 1945 :
célébrer la capitulation inconditionnelle
de l'Allemagne nazie**

Les habitants se sont recueillis face au monument aux morts de la Galochère à l'occasion du 78^e anniversaire de la victoire sur le nazisme. Ensemble, ils ont écouté, notamment une lecture de poèmes par les jeunes de l'atelier théâtre du service jeunesse.

La Seconde Guerre mondiale aura coûté la vie à plus de 60 millions de personnes en Europe. //



DR



**Commémoration
du 30 avril, en
souvenir des
victimes de la
Déportation**

« N'oublions pas que des hommes, femmes et enfants ont payé le prix de cette idéologie de la haine, avec 3 millions de victimes envoyées dans les camps de la mort » a souligné le maire, David Queiros, lors de son discours. En présence d'élus martinérois et giérois ainsi que des représentants des associations d'anciens combattants, ils ont rendu hommage aux victimes de la Déportation.

DR



**Sur le tournage
d'Anthracite**

Camille Lou, Hatik, Kad Merad et Jean-Marc Barr, sont les acteurs principaux de la série Anthracite qui sortira dans les prochains mois sur Netflix. Une partie de la série a été tournée au centre Rocheplane. Ainsi, le maire, David Queiros, et Claudine Kahane, élue à la culture, ont pu échanger avec les auteurs et producteurs, Fanny Robert et Maxime Berthemy, tout en assistant au tournage d'une scène.

DR



**La pratique
instrumentale pour tous**

L'école élémentaire Henri Barbusse a accueilli Hélène Insel, rectrice de l'académie de l'Isère, Patrice Gros, inspecteur d'académie et Claudine Kahane, adjointe aux affaires culturelles. Ils ont assisté aux répétitions des Violons de Barbusse des classes de CE2, CM1 et CM2 dans le cadre de l'orchestre à l'école, sous la baguette de Clara Delperier. Étaient également présents le conservatoire Erik Satie et Nathalie Penin inspectrice de l'Éducation nationale. Cet apprentissage qui favorise la démocratisation de la pratique instrumentale a été particulièrement salué par la rectrice.

DR



SANTÉ

**25
défibrillateurs
installés dans
la commune**

liste des lieux sur saintmartindheres.fr, rubrique santé.

ÉCLAIRAGE PUBLIC

100

**luminaires remplacés
par de la Led, chaque
année, depuis 2010.**

Le Lieu d'écoute organise un concours d'expression artistique intitulé "Votre lieu rêvé, celui où vous vous sentez bien". Les œuvres doivent être déposées avant le 22 septembre. Contact et détail du concours : direction santé publique et environnementale : 04 76 60 74 62.

Plan canicule activé du 1^{er} juin au 15 septembre. Veillons aux plus fragiles et aux personnes isolées. S'inscrire ou inscrire un proche : 04 76 60 74 12. Le CCAS propose aussi différents services en cas de fortes chaleurs. En cas de malaise ou de coup de chaleur, appeler le 15. Service national "Canicule info service" : 0 800 06 66 6, appel gratuit depuis un poste fixe du lundi au vendredi - de 9 h à 19 h.

Opération vêtements : les enfants solidaires !

Douze petits "brigadiers" des périscolaires Paul Bert et Gabriel Péri ont récolté et trié des vêtements ! Leur destination ? L'antenne martinéroise du Secours populaire français. C'est pourquoi cette action est riche de sens d'autant plus que ces derniers temps, les dons des vêtements se raréfient. Pour donner vos vêtements : Secours populaire, 66 avenue du 8 Mai 1945, les lundis, mardis, vendredis (13 h 30 - 17 h), samedis (9 h - 12 h).



DR

Des locaux neufs et spacieux

Vendredi 4 mai, le maire, David Queiros, entouré de Jérôme Rubes, adjoint à la vie associative et d'Abdelhalim Benlakhlef, conseiller délégué à la jeunesse, ont visité les nouveaux locaux qui abritent désormais le Pij, et les services jeunesse, sport et vie associative. Ce bâtiment est situé au 5 rue Albert Samain.



© KS

Lucie et Raymond Aubrac réunis

Samedi 27 mai, la Ville a commémoré les 80 ans du CNR et la Journée nationale de la Résistance. En parallèle, un nouvel hommage a été rendu à Raymond Aubrac, époux de Lucie Aubrac, en présence de leur fille. La place se nomme désormais place Lucie et Raymond Aubrac.



© Stéphanie Nelson

Le sport da



© Stéphanie Nelson

Dans les gymnases, les maisons de quartier ou sur les terrains, la Ville donne une place importante au sport pour tous et ne cesse d'adapter ses équipements. En effet, il n'y a pas d'âge pour être en forme, que ce soit pour les plus jeunes avec l'École municipale des sports et les activités autour de l'école. Pour les adultes ou pour les personnes fragiles, le panel des activités adaptées est aussi très large. Sans oublier le dispositif sport-santé "Prescribouge". Pour le sport de plein air, vous trouverez des agrès sportifs dans les parcs et deux parcours d'orientation - enfants et adultes - sur la colline du Murier et cinq parcours biodiv' à pratiquer à pied ou à vélo. //

ns tous ses états !

“**D**u sport pour tous, accessible à tous” tel est le leitmotiv de la Ville qui promeut largement le sport et ses valeurs humaines. Avec des moyens financiers importants, des structures dédiées qualitatives et un tissu associatif riche et dynamique sur tout le territoire, Saint-Martin-d'Hères peut s'enorgueillir de donner une place prépondérante à la pratique sportive à tout âge. La commune maintient la qualité de ses équipements : avec le projet

de reconstruction du gymnase Benoît Frachon piloté par le Département, avec la finalisation des travaux aux gymnases Voltaire et Colette Besson, l'installation de ventilateurs plafonniers au gymnase Auguste Delaune. Toutes ces infrastructures sont accessibles au plus large public possible. Face au dégât des eaux qui a affecté le gymnase Jean-Pierre Boy, et dont la Ville n'est nullement responsable, les utilisateurs ont pu être relocalisés dans d'autres équipements. Par ailleurs, une tarification solidaire est appliquée pour les familles afin que les

enfants puissent pratiquer le sport de leur choix. Dans la même veine, le coup de pouce financier des Bons sports s'adresse aux jeunes de 5 à 17 ans facilitant ainsi leur adhésion dans l'un des 35 clubs martinérois. L'engagement pour la pratique du sport, c'est aussi l'action de terrain quotidienne des Educateurs physiques et sportifs (EPS) de l'École municipale des sports (EMS) qui travaillent en partenariat avec l'Éducation nationale, sur les temps scolaires, périscolaires et lors des vacances au bénéfice des enfants comme des adultes. // KS

“Ça roule pour moi” et Espace vertical 4

En toute liberté et autonomie

Découvrir, apprendre, pratiquer une activité sportive en toute liberté et autonomie, un confort très recherché que l'on peut trouver à Saint-Martin-d'Hères.



prendre ou de réapprendre à faire de la bicyclette et encourage à son utilisation au quotidien. Cette action, menée en partenariat avec le service municipal des sports et Métrovélo, s'inscrit dans une approche d'insertion sociale, de santé au travers de la pratique d'une activité physique régulière et de sensibilisation aux modes de déplacement plus écologiques. Encadrée par des professionnels, l'activité “Ça roule pour moi” se déroule sur une dizaine de séances : apprentissage du vélo, réalisation de petites réparations, séance sur la piste d'éducation routière du Centre loisirs jeunes de la police nationale, et autour de

l'orientation - itinéraire. Les participants ont également la possibilité d'acquérir un vélo en partenariat avec l'association “Cycles and Go” et en bénéficiant d'une aide de 60 € versée par le CCAS.

De la grimpe fun et accessible avec EV4* !

1 700 m² d'escalade, plus de 300 itinéraires, un espace d'initiation, une voie de vitesse - 10 m de haut, 24 prises mains, 16 prises pieds, 6 auto-assureurs automatiques - voilà ce que vous propose la toute nouvelle salle d'escalade de l'Espace vertical 4 dont la journée portes ouvertes s'est tenue le 3 juin ! Située en plein

cœur du pôle de vie Neyrpic, EV4 accueille des grimpeurs de niveaux différents toute l'année en accès libre et sans réservation ! // HO

*Espace vertical 4

>> **CCAS, 32 avenue Benoît Frachon.**

>> **Neyrpic, 12 rue Marceau Leyssieux - 04 76 44 18 17 espacevertical.com**

Vous n'avez jamais fait de vélo, ou très peu ? Vous savez faire du vélo mais n'osez pas vous aventurer sur la voie publique ? Ça fait trop longtemps que vous n'avez pas pédalé ? Une petite formation s'impose avant de dévaler la route en toute sécurité et liberté ! “Ça roule pour moi” est là pour redonner de l'autonomie aux personnes. Ce dispositif permet d'ap-



L'activité physique et sportive pour grandir, découvrir, s'émanciper...

L'École municipale des sports (EMS) accompagne les enfants dans leur pratique du sport sur le temps scolaire en partenariat avec les équipes enseignantes des écoles élémentaires. Et aussi, lors des temps extrascolaires et périscolaires.



© KS

Depuis de nombreuses années, la municipalité, via une politique sportive inclusive – en particulier à l'école – offre différentes activités aux enfants durant les temps scolaire, périscolaire et extrascolaire, parfois même en partenariat avec le CCAS, dans les maisons de quartier.

Des animateurs spécialisés

Les activités EMS proposées aux enfants et aux jeunes sont encadrées par des Éducateurs territoriaux des activités physiques et sportives (Étaps) diplômés, qui sont les maillons actifs de la politique sportive décidée par la municipalité.

ÉCOLE MUNICIPALE DES SPORTS

600 enfants inscrits pendant l'année

Ils proposent conjointement aux pratiques habituelles – jeux d'équipe, de ballon, athlétisme – d'autres cursus obligatoires tel l'apprentissage de la natation et du vélo via le programme municipal "Savoir rouler à vélo" qui se décline sur trois niveaux d'expertise.

Ces enseignements sont destinés aux élèves du CP au CM2 de toutes les écoles élémentaires. En complément, il existe d'autres stages hors vacances scolaires destinés aux jeunes de 4 à 14 ans pour leur faire découvrir, à la journée, des pratiques en pleine nature telles que via ferrata, balades d'orientation au Murier, ou promenades à la découverte des parcours Biodiv' du territoire, pour les

emmener rouler à vélo à la recherche des coins de verdure existant à proximité de leur domicile.

Ski de fond, natation et nature

Avec ses éducateurs, l'École municipale des sports offre toute une palette d'activités et travaille sur des temps longs avec la plupart des enfants. Ainsi, ce sont près de 600 enfants par an qui

découvrent le ski de fond en hiver, la natation en été... et la nature toute l'année !

Toutes ces activités accompagnent l'enfant vers une prise d'autonomie en toute sécurité, avec pour objectifs principaux, notamment, de faire tomber ses éventuelles appréhensions. Pour lui faire (re)découvrir sa ville et la nature accessible à quelques pas de chez lui. Le tout en bus, à pied ou à vélo ! // KS



© Stéphanie Nelson

Sport santé et adapté

Pour garder la forme !



Peur de tomber, mobilité réduite, manque de motivation : les personnes âgées ont tendance à moins bouger. Pourtant, la sédentarité est néfaste pour leur santé et peut entraîner une perte d'autonomie. La Ville et son CCAS ont donc mis en place des activités sportives à leur portée !

Pilates, gym, marche active, nordique, douce, yoga sur chaise, aquagym, sont des activités "Gym santé". Les cours se déroulent au sein des maisons de quartier Romain Rolland, Gabriel Péri et à l'espace sportif Edmond Inebria, facilement accessibles en transport en commun. Selon l'activité, le pratiquant peut travailler sa souplesse, renforcer son équilibre, améliorer sa circulation sanguine et gagner en autonomie. Ces cours sont de véritables moments de détente et de convivialité, même pour la doyenne de 96 ans !



RENTREE 2023 :

300 places seniors
104 places "Prescri'Bouge"
disponibles.

Activités physiques adaptées seniors, partez du bon pied !

Dans le cadre de la prévention santé, le Service de développement de la vie sociale (SDVS) propose un cycle d'activités physiques adaptées pour les seniors (Apas)*. L'objectif est de prévenir la perte d'autonomie par le biais d'actions de sensibilisation théoriques et pratiques sur l'importance d'une activité physique régulière. Ces ateliers permettent de découvrir et de s'orienter dans un choix d'activités. Des conseils sont prodigués afin d'évaluer et de préserver son potentiel physique.

Ils prescrivent, vous bougez !

« Combien de temps bouger par semaine ? » ; « Marcher régulièrement, est-ce une bonne solution ? » ; « Quel sport adapté à ma situation ? »... Pour les personnes en situation de handicap, de surpoids, qui se remettent d'une longue maladie ou âgées, trouver une activité physique adaptée à leurs besoins peut être fastidieux. "Prescri'Bouge" est un dispositif qui leur permet de rencontrer un professionnel en activité physique adaptée (Apa). Elles sont aiguillées, en fonction de leurs attentes et de leurs capacités, vers des activités adaptées qu'elles peuvent tester lors d'ateliers passerelles. La gym santé, la marche douce, le Pilates et le yoga sur chaise sont référencés "Prescri'Bouge"**. Une aide financière peut être proposée. L'enjeu de ces accompagnements ? Donner tous les outils pour être autonome dans une activité physique régulière et apporter un mieux être grâce à l'amélioration de sa santé. // HO

* Cycle de découverte des activités physiques adaptées pour les seniors. Nombre de places limité. À partir du 11 mai, de 14 h 15 à 15 h 15, maison de quartier Fernand Texier

** Huit créneaux horaires ouverts à tous

>> <https://prescribouge.fr>

>> Service de développement de la vie sociale (SDVS)- 04 56 58 91 40.

Franck
Clet

Adjoint
aux sports



« Depuis de nombreuses années, la Ville met tout en œuvre pour offrir aux habitants un accès à la pratique sportive en toute sécurité avec un encadrement de qualité.

Sa politique s'oriente selon trois axes : maintenance et gestion d'un important patrimoine ; accompagnement du tissu associatif via des conventionnements trisannuels ; offre destinée aux usagers de tous âges, encadrés par les éducateurs sportifs municipaux.

Une équipe composée de 25 agents assure de manière hebdomadaire la gestion des infrastructures sportives municipales constituées de : 7 gymnases, 7 stades dont 5 engazonnés, 4 terrains de proximité d'accès libre, une piste d'athlétisme, 12 espaces de proximité en utilisation libre et une piscine ouverte fonctionnant l'été, d'une part.

D'autre part, le service des activités physiques et sportives composé de 18 agents – dont 16 éducateurs sportifs – assure une palette d'activités pour tous avec des animations destinées aux enfants de 4 à 14 ans, les mercredis après-midi et sous forme de stages durant les vacances scolaires. Il offre aussi différents créneaux destinés aux adultes, afin de lutter contre la sédentarité. Les seniors, pour leur part, disposent d'enseignements adaptés visant à leur faire conserver un maximum de motricité afin de bien vieillir. Les éducateurs municipaux collaborent régulièrement avec les équipes pédagogiques des écoles pour l'enseignement du sport scolaire. Ils assurent notamment l'encadrement d'activités de montagne et de la natation pour tous les élèves du primaire. En période d'ouverture de la piscine, ce sont eux encore qui encadrent les scolaires et surveillent leur baignade.

La Ville accompagne aussi avec force les associations sportives locales et leurs 3 500 pratiquants. Les résultats obtenus cette année par les clubs et les sportifs, dans des disciplines tant individuelles que collectives, véhiculent une image positive favorisée par la politique sportive municipale et la mise à disposition d'infrastructures de proximité qualitatives. » // Propos recueillis par KS

Vive le sport en plein air !

Pratiquer un sport de plein air en milieu urbain ? C'est possible ! Deux parcours d'orientation, cinq parcours Biodiv' et l'espace de Street-Workout sont à disposition de tous, gratuitement !



Espace de Street-Workout, au parc Pré Ruffier.

À pied ou à vélo, "En route pour la biodiversité !" est une invitation à découvrir la ville autrement. Les habitants ont un large choix de parcours pédestres d'un à deux kilomètres avec un nombre d'étapes variable : Gabriel Péri ; "Louis Aragon - Paul Bert" matérialisé au sol par une ligne bleue et ponctué de fresques murales ; "Fernand Texier" ; "Romain Rolland" ; le "Murier", un peu plus difficile avec ses 7 km, et ses 400 m de dénivelé. Il existe également

un parcours vélo de 20 étapes. Tout au long des itinéraires, des QR codes sont apposés sur des poteaux. Leur lecture renvoie vers une fiche infos et des jeux. "En route pour la biodiversité !" conjugue sensibilisation à la biodiversité et lutte contre la sédentarité.

Novices ou adeptes, à vos boussoles !

On connaît bien le Murier pour son centre de loisirs, sa Foire verte, et depuis septembre 2021, ses deux parcours d'orientation ! Les itinéraires "Patrimoine de 4 km" et "Ludique de 2 km", sont accessibles toute l'année au départ du parking. Ponctué de balises, chacun réserve aux promeneurs des charades et questions sur l'environnement tels l'ancien nom du lavoir ou encore le nombre de litres de lait produit par une chèvre par jour... Une activité complète pour la tête et les jambes qui fait le bonheur de nombreux adeptes !

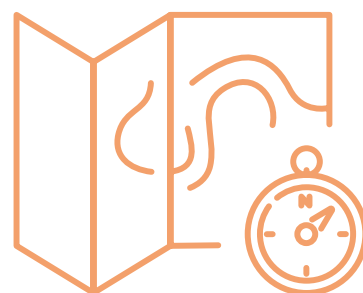
La fabrique du muscle dans l'espace public

Barres de traction, supports de dips, pont de singe... Autant d'éléments qu'il est possible de retrouver à l'espace de Street-Workout ! Situé au cœur du parc Pré Ruffier, il apporte une plus-value à l'espace public tout en créant un pôle sportif complet. Un panneau donne quelques exemples d'exercices à réaliser avec les agrès en fonction de son état de santé. Des liens vers des tutoriels vidéo pour une bonne pratique sont également indiqués. L'utilisation de ces différents dispositifs sportifs est libre. Chacun peut s'exercer comme il le souhaite et profiter du sport en plein air. // HO

Rendez-vous sur saintmartindheres.fr
>> Parcours biodiversité :
[Cadre de vie](#) > [Environnement](#) > [En route pour la Biodiv](#)
>> Parcours d'orientation :
[Cadre de vie](#) > [Environnement](#) > [Parcours d'orientation](#)



DR



OLIVIER BONIN

Géographe et chercheur HDR au LVMT*
Université Gustave Eiffel

Dans une période où l'égalité femmes-hommes est un enjeu sociétal, Olivier Bonin nous parle de l'occupation de l'espace public observé à travers le prisme du genre.

Dégenrer l'espace public pour une ville plus juste

Comment, selon vous, l'espace public et le territoire revêtent-ils d'usages genrés ?

Olivier Bonin : Je pense que l'on peut poser la question un peu différemment : que nous apprend une lecture genrée des usages de l'espace public ? Le fait que les femmes et les hommes n'aient pas les mêmes pratiques de celui-ci, ou des équipements sportifs et culturels, et surtout le même risque d'être harcelés dans la rue ou en situation d'insécurité est documenté par les sociologues et les géographes. L'égalité des femmes et des hommes constitue un droit fondamental. Si des aménagements urbains créent des inégalités, il est indispensable d'y remédier. Cette préoccupation s'étend d'ailleurs à l'ensemble des habitants d'une ville, jusqu'aux plus vulnérables. Comme l'affirme la Charte européenne pour l'égalité des droits entre les femmes et les hommes dans la vie locale (2006), les besoins spécifiques de tous les habitants doivent être pris en compte. Analyser les usages genrés de l'espace urbain est donc une des grilles de lecture au service d'une ville plus inclusive.

Quelles sont les caractéristiques de cette notion d'occupation différenciée ?

Olivier Bonin : Les catégories "femmes" et "hommes" n'ont aucune raison d'être homogènes, mais analyser des tendances permet de dégager des pistes d'action. On peut notamment vérifier s'il existe des comportements de mobilité différents, par exemple dans la façon

de choisir des itinéraires pédestres ou encore d'utiliser les transports en commun. Globalement, les femmes sont moins présentes la nuit dans l'espace public et dans tous les lieux où la sécurité est en jeu. À l'inverse, elles sont probablement un peu sur-représentées en journée dans les squares, du fait de leur présence dominante dans les métiers de l'enfance. L'occupation différenciée de l'espace public n'est problématique que si elle engendre des inégalités. Cependant, il faut éviter le piège du déterminisme environnemental, qui voudrait que l'espace urbain conditionne trop fortement les pratiques. L'inverse est vrai : l'espace urbain étant construit, il convient donc de le bâtir en tenant compte des besoins des femmes.

Quelle "prise de pouvoir" avez-vous repérée, sur un espace par un genre au détriment de l'autre ?

Olivier Bonin : Le terme de "prise de pouvoir" renvoie à une lecture marxiste de la ville qui est intéressante, comme celle développée par Henri Lefebvre dans ses travaux sur le droit à la ville, mais je doute que toutes les pratiques spatiales différenciées soient éclairées par ce point de vue. J'ai travaillé spécifiquement sur l'accompagnement des enfants au sein des ménages biactifs, situation où l'on peut interroger une juste répartition (ou non) des tâches dans le couple. Les femmes accompagnent souvent plus que les hommes : c'est lié à des localisations du domicile plus proche de leur lieu d'emploi, et à leur recours majoritaire au

temps partiel. En tenant compte de ces facteurs, la répartition des charges d'accompagnement est quasi égalitaire, sauf que les hommes accompagnent plus souvent en voiture. La "prise de pouvoir" sur un espace qu'on pourrait relever ici serait l'utilisation plus importante des rues par des conducteurs, mais c'est vraiment une question à analyser globalement.

Les collectivités territoriales s'emparent-elles de cette question ?

Olivier Bonin : L'égalité entre les femmes et les hommes est une question éminemment politique. Il est légitime que les collectivités territoriales utilisent tous les leviers à leur disposition dans ce but. Toutefois, il paraît important de replonger cette problématique dans le cadre plus général de l'attention portée à la situation de tous les occupants de l'espace urbain. Les problématiques sont souvent corrélées : faciliter la circulation des poussettes bénéficie aussi aux personnes en situation de handicap ; sécuriser des itinéraires profite aux enfants et aux personnes âgées de tout sexe. Pour s'emparer de cette question, la tendance générale est de donner la parole aux femmes via des dispositifs participatifs. L'expertise collective ainsi produite ne peut que nourrir les urbanistes et les élus locaux en les aidant à construire une ville plus juste. // Propos recueillis par KS

* Laboratoire Ville-Mobilité-Transport





Des cultures partagées bien ancrées sur le territoire

Grâce au dynamisme de l'Éducation artistique et culturelle (EAC) de Saint-Martin-d'Hères, les rencontres et les échanges entre les professionnels ont été nourris lors de la 3^e édition de Cultures partagées !

La Ville est impliquée de longue date dans les actions d'Éducation artistique et culturelle. Saint-Martin-d'Hères a reçu le Label 100 % EAC en décembre 2022, qui

salue tout le travail accompli par l'ensemble des acteurs auprès de la jeunesse martinéroise, de la petite enfance à l'âge adulte. « C'est une reconnaissance car, en France, seulement 79 communes, intercommunalités et départements sont labellisés », confie Claudine Kahane, élue aux affaires culturelles. Lors de cette 3^e édition de Cultures partagées, ce sont les acteurs culturels de la Ville*, des institutions, des partenaires de toutes les structures éducatives martinéroises et des alentours accueillant les jeunes de zéro à 25 ans sur les temps scolaires et hors temps scolaire, qui se sont rencontrés pour échanger.

Ils ont ainsi pu connaître les différents parcours et projets culturels à destination de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse, proposés et programmés pour la prochaine saison culturelle.

Se former pour expérimenter !

Le 30 mai, le Pôle de ressources pour l'éducation artistique et culturelle (PREAC) danse et arts du mouvement Auvergne-Rhône-Alpes a proposé une formation aux professionnels des secteurs de l'Éducation nationale, de la culture, de l'enfance et de la jeunesse. Son objectif ? Explorer les rapports et faire dialoguer art(s) et sport(s),

avec la Cie Malka, porteuse d'un projet de création participative pour le défilé de la Biennale de la danse. Le 31 mai, Dimitri Porcu, de la Maison de la poésie Rhône-Alpes, a animé un atelier d'écriture et de création poétique avec l'objectif de rendre la poésie accessible à tous ! Grâce à ces manifestations, les professionnels inscrits ont pu enrichir leurs connaissances, expérimenter et créer du lien entre eux. // HO

**Mon Ciné, Saint-Martin-d'Hères en scène, Espace Vallès, médiathèque, conservatoire Erik Satie, les Arts du Récit, Maison de la poésie Rhône-Alpes, Citadanse, les cinq compagnies du Baz'Arts, l'UGA, les archives départementales.*



Élise Wojszzyk et Mylène Neyret des Archives départementales de l'Isère

Nous avons apprécié ce temps d'échanges entre les différents acteurs culturels du territoire. C'est une belle occasion de rencontrer l'ensemble des structures et de renforcer nos liens. Comme les Archives départementales se sont installées récemment à Saint-Martin-d'Hères, près du campus, ce rendez-vous est désormais inscrit dans notre agenda. Nous participons pour la deuxième fois et ne manquerons pas les prochaines éditions ! Cultures partagées, c'est aussi un moyen de promouvoir nos missions, souvent méconnues ! //

Les Ru'elles, une réflexion sur le corps et l'espace

Depuis novembre dernier, chaque 22 du mois, la compagnie les Ru'elles, en partenariat avec la Ville, propose un atelier artistique mêlant chorégraphie et exploration de l'espace urbain.

Ce lundi 22 mai, encadrés par Nour Biriotti, ils étaient une dizaine de participants à investir le quartier Renaudie.

Dès 10h, l'atelier démarre dans les locaux du Baz'Arts. Les participants sont invités à préparer des protocoles chorégraphiques. L'après-midi, le groupe, en déambulant à travers les terrasses du quartier Renaudie, applique ses mouvements en adéquation avec l'architecture si caractéristique de ce quartier. « Il ne s'agit pas de créer et d'imposer un spectacle aux yeux des riverains ni de laisser une trace de notre passage », précise Nour. « Chaque participant doit apprendre à pérégriner dans l'espace sans objectif de création mais en se laissant guider par son ressenti. Ainsi, chacun



s'approprie mentalement l'espace urbain d'une manière inédite. C'est une démarche à la fois artistique et sensorielle. »

Un atelier ouvert à tous

Pourtant, cette démarche se définit comme un laboratoire urbain, réunissant un collectif de chorégraphes, certes, mais aussi de chercheurs passionnés par les sciences humaines ou la

géographie sociale. Cet atelier est ouvert à tous, et chaque participant a sa propre démarche. Créé par Julie Armenio, le collectif les Ru'elles se définit comme une compagnie d'art en espace public. Il propose à chaque participant une exploration sensorielle de l'espace urbain, par le biais du corps en mouvement. // cc

>> Prochain rendez-vous jeudi 22 juin
informations : ru-elles.com/les-22

Lise Landrin et Claudia Lerma Casa

Pour nous, ces chorégraphies créées dans l'espace urbain ne sont et ne doivent être que des créations éphémères. Ce qui nous plaît dans cette démarche, c'est de savoir comment le corps en mouvement nous apprend à nous faire "traverser" par un lieu avec ses vibrations particulières. Cette imbrication entre les arts et les sciences humaines permet une approche plus humble de la géographie sociale. //

Préparez-vous... l'été arrive !

Après DIVA Syndicat, tout dernier spectacle de la saison qui s'est déroulé à L'heure bleue avec force strass et paillettes..., place est donnée durant tout l'été, aux temps forts et spectacles concoctés avec la complicité du CCAS. Pêle-mêle, il y aura la Bossa tropicale brésilienne, les tours de magie du champion David Marks, les déambulations "échassières" de la Cie L'expression du pavé, du théâtre, du cirque, des séances de cinéma en plein air, des ateliers ludiques, sportifs et même artistiques pour tous les goûts et tous les publics.

Un assortiment vitaminé de pratiques à tester sans modération avec les copains ou la famille. Tout ce programme festif est d'ores et déjà disponible sur le site de la Ville et auprès des maisons de quartier. // ks



© Stéphanie Nelson

SMH Basket

L'équipe féminine passe en nationale 3



DR

Après s'être maintenue 10 ans en pré-nationale, l'équipe féminine du SMH Basket vient d'accéder en nationale 3. Un changement d'échelle pour cette équipe de 10 joueuses entraînées par Théo Salomon, directeur sportif du club.

Depuis la rentrée 2022, pour accéder à la nationale 3, nos joueuses, âgées de 25 ans en moyenne, ont dû

disputer 20 matchs officiels et 6 matchs de préparation face à 36 équipes de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

La dernière étape s'est déroulée le 14 mai, en gagnant le match contre l'équipe Terres-froides au gymnase L'envol d'Apprieu sur le score 62-51. « Pour accéder à cette place, il a fallu passer de deux à

trois entraînements hebdomadaires. Dès le mois de Juin, chaque joueuse a dû suivre une préparation physique personnalisée », explique leur coach Théo Salomon. « Dès le début, j'ai perçu le potentiel de cette équipe. Mon plus beau souvenir reste le match contre Bron où, à la dernière seconde, une de nos joueuses met le panier en position assise après une chute. La vidéo est devenue virale ! »

Un vrai travail de cohésion

La plupart des joueuses sont venues de toute la France et ont rejoint l'équipe en

parallèle de leurs études. Pour créer de la cohésion dans l'équipe, ces joueuses ont participé à la vie du club, en tant que supportrice et organisatrices des autres compétitions. Cette récente victoire leur a donné envie de continuer l'aventure la saison prochaine.

Pour la rentrée 2023, cette équipe féminine va connaître de nouveaux challenges, en disputant des matchs sur tout le territoire national et, pourquoi pas, viser une nouvelle ascension en nationale 2 ? // cc

Fort de 410 adhérents de 7 à 70 ans, le SMH Basket propose des initiations en péri-scolaire au collège Henri Wallon et au lycée Pablo Neruda. Renseignements: saintmartindheres-basketball.fr

UN COACH DÉVOUÉ ET AMBITIEUX POUR SON CLUB



Portrait
Théo Salomon

DR

Entraîneur de l'équipe féminine et de l'équipe masculine régionale 2 depuis 2022, directeur sportif, Théo Salomon a grandi avec le SMH Basket. Il a débuté chez les benjamins puis a très vite commencé à entraîner les catégories U7 à U9, dès l'âge de 14 ans. À 25 ans, il est devenu coach au centre de formation d'Aix-Maurienne avant de rejoindre en tant qu'entraîneur les équipes de La Tronche en ligue 2 puis en nationale 3. Après avoir été analyste vidéo pour les matchs du CSP Limoges, il part à Charnay-les-Mâcons où il est

assistant-coach pour les joueuses de ligue pro.

« À 29 ans, j'ai préféré quitter l'aspect business du basket professionnel pour revenir au SMH Basket en tant que directeur sportif. C'est le club qui m'a vu grandir et j'ambitionne de faire de ce club, fort de 410 membres, le plus important de l'agglomération. » Après l'équipe féminine en nationale 3, Théo espère faire de même avec l'équipe masculine. La saison prochaine sera pour lui celle de nombreux challenges. // cc

Deux qualifiées en nationale pour l'ESSM gymnastique

La saison 2022-2023 a eu son petit lot de victoires et d'espoirs pour l'ESSM Gym. Janna Guerbaa et Jenna Bendib, toutes deux âgées de dix ans, ont été qualifiées au championnat de France de leur catégorie.



Pour l'ESSM gym, cette double qualification est une première depuis la création de la structure en 1968. L'ESSM gym va également envoyer 6 équipes en finale jeune Ufolep. Pour Delphine Deshayes et Guillaume Seden, leurs entraîneurs, « cette victoire inaugure un bon rayonnement du club au sein de la Fédération française de gym. L'objectif pour la saison prochaine sera de maintenir ces résultats ».

« Il a fallu une douzaine d'heures d'entraînement hebdomadaire pour que ces deux jeunes athlètes arrivent à cette qualification », explique Guillaume Seden. « En niveau national, elles devront affronter d'autres compétitrices qui, souvent, bénéficient d'une dizaine d'heures d'entraînement supplémentaires. Pour nous et leurs parents, l'essentiel est de maintenir l'équilibre entre leur pratique sportive et leur scolarité. »

Parmi ses 320 adhérents, l'ESSM gym accueille 150 jeunes en compétition. Le reste des adhérents se répartit dans la catégorie "loisirs" ou "éveil" pour la petite enfance. // cc

>> Samedi 1^{er} juillet, à la halle des sports, l'ESSM Gym lance son gala de fin de saison, avec deux représentations à 16 h et 20 h (entrée payante). L'occasion pour tous de découvrir les différentes facettes de la gymnastique.

Baladaconte : le récit comme source d'éveil

Née en novembre, l'association martinénoise Baladaconte cherche à promouvoir le conte dans tous ses formats, allant du conte théâtralisé au spectacle de marionnettes, en passant par la ballade contée...



Après avoir animé un atelier à la médiathèque Romain Rolland en 2019, Brigitte Ledoux, institutrice à la retraite, décide de créer l'association Baladaconte, avec l'aide d'Irène Mora et d'Annick Fulconis.

Brigitte, Annick et Irène ne tarissent pas d'imagination pour faire du conte une source d'éveil artistique et littéraire. « À chaque événement », explique Irène, « nous créons

nos propres décors et nos costumes. Nous avons même conçu un théâtre d'ombre japonais. Au-delà de la découverte des contes anciens ou contemporains, nous aimons partager

ce savoir-faire artistique. »

L'association s'est illustrée lors des spectacles de Noël du Secours populaire à Échirolles, en atelier périscolaire à l'école de Venon et, plus récemment, au Marché aux fleurs de Saint-Martin-d'Hères, et le 10 juin dernier lors d'une balade contée au fort du Murier. « Nous avons constaté qu'à travers nos événements, les enfants comme les adultes aiment se plonger dans nos histoires », confie Brigitte. Plein d'énergie et d'envies, le trio se plairait à aller à la rencontre des enfants dans les écoles et des aînés dans les Ehpad. // cc

BON SPORT MARTINÉROIS

Pour l'inscription à un club (rentrée 2023-2024), une aide de 50 € par jeune, âgé de 5 à 17 ans, sera versée aux familles dont le QF est inférieur ou égal à 700 €. Tél. 04 76 00 71 22 - 04 56 58 32 12.

FORCE ATHLÉTIQUE

Sofiane Belkesir et Nahel Baali ont raflé la 1^{re} place dans leur catégorie respective lors du championnat d'Europe de powerlifting au Danemark (score total : 1 045 kg et 745 kg).

ESSM JUDO

Léa Vilardo a brillé sur les tatamis du championnat aura 1^{re} division + 78 kg ! Léa s'est qualifiée pour le championnat de France 1^{re} division seniors qui se déroulera le 18 novembre.

Les événements printaniers

Le temps des fleurs... et de la liberté

Au printemps, les activités de plein air reviennent au goût du jour. La Ville propose deux événements phares : le Marché aux fleurs, sur le parvis de la place du 24 Avril 1915, mêlant produits locaux, stands associatifs et vente de plants. Et à l'autre extrémité, sur la place du village, le Bal de la Liberté, une fête très prisée des habitants. // KS



1.

© Salima Nekikeche

1.
L'orchestre Talysker a animé le bal de la Liberté le 7 mai. En complément des morceaux de Rockabilly, les danseurs et danseuses de l'association Koatch'Ing danse ont exécuté sur scène, sous les feux de la rampe, d'énergiques et savantes figures de Rock'n Roll !



2.

© Salima Nekikeche



3.

© Salima Nekikeche

2. Une foule de tout âge s'est pressée autour des jeux anciens fournis par la Maison des jeux.



4.

© Salima Nekikeche



5.

© Salima Nekikeche

3. Les jeux de lumières polychromes fascinent les habitants. L'attention des plus petits est happée par le spectacle.

4. Le Bal de la Liberté a, cette année encore, fait "place comble" et ce, bien avant que les musiciens n'ouvrent le bal...

5. La Maison de l'abeille martinénoise a cuisiné des crêpes... Mais qui a dit que seuls les enfants pouvaient être gourmands ?

6. Fin avril, pour la 29^e édition du traditionnel Marché aux fleurs : géraniums, lauriers ornementaux, azalées, bonsaïs et tant d'autres... s'étaient donné rendez-vous pour déployer leurs corolles chatoyantes, formant ainsi de superbes camaïeux de rouges et de roses sur la place du 24 Avril 1915.



6.

© AT

7. Au stand de Grenoble-Alpes Métropole, les habitants ont pu acquérir les connaissances nécessaires à la réalisation d'un compost équilibré ou pour trier leurs déchets organiques.



7.

© AT

8. Les agents du service des espaces verts ont mis les petits pots de fleurs dans les grands avec la fresque de verdure. Chaque année, plusieurs associations du territoire proposent des animations et prodiguent de judicieux conseils aux adeptes des belles plantes.



8.

© AT

9. Sous un soleil un peu timide, les horticulteurs ont proposé de nombreuses variétés florales, des graines et des boutures aux amateurs de jardinage.



9.

© AT

**Franck Clet**

Communistes et apparentés

franck.clet@saintmartindheres.fr

Ouverture estivale de notre piscine entre interaction sociale, fraîcheur et convivialité

En cette période où l'injustice sociale frappe nos populations, la piscine municipale devient un véritable enjeu de vie au sein de la collectivité. Elle structure notre ville. Son succès auprès de la population ne s'émousse pas avec le temps.

Fidèle à notre tradition généreuse et désintéressée, nous assumons que la piscine soit un lieu social partagé. Au-delà même de l'interaction sociale qu'elle amène, elle promeut la détente et la pratique du sport pour toutes et tous.

Nous assumons que pour qu'un service public soit efficace, il faut qu'il colle à la réalité en répondant à la demande sociale des Martinérois. Notre volonté politique c'est celle de maintenir un service de proximité.

De chacun selon ses moyens, à chacun selon ses besoins : voilà ce qui résume notre engagement.

L'épisode Covid a mis à mal les liens sociaux, toutefois notre municipalité, à travers les moyens humains et financiers qu'elle a engagés a permis qu'une composante majeure de la qualité de vie celles des services rendus aux Martinérois puissent perdurer et se développer.

Fidèles à notre principe de solidarité et de proximité sociale, c'est donc avec une grande joie que nous accueillerons dans ce qui fonde notre combat politique quotidien, la satisfaction en cette période estivale de votre légitime droit à la fraîcheur et à la détente !

À vos maillots de bain donc !

**Jean Cupani**

Socialiste

jean.cupani@saintmartindheres.fr

Une crise après l'autre

Décidément, ce gouvernement se délecte avec ces crises, 43 ans de cotisations, départ à 64 ans et maintenant crise au supermarché, on retombe à l'âge de la Rome antique « donnez au peuple du pain et des jeux », et demain tout sera bien. Mais nous sommes au ^{xxi}e siècle, il faut que ce gouvernement réagisse. Après une vie de travail, fatigant et usant pour certains, ce n'est pas un cadeau que nous demandons, nous avons cotisé pour notre retraite des années durant et nous la méritons, il ne faut pas l'oublier et surtout, nous devons rester mobilisés ! À Saint-Martin-d'Hères, comme dans les autres communes, nous subissons la hausse des tarifs de produits de première nécessité (électricité, gaz, matières premières, etc.) mais que fait ce gouvernement pour réguler cela ? Rien ! Au contraire, il enfonce le clou en laissant aux communes le soin de le remplacer dans le rôle qui est le sien, sans lui donner un centime de plus. Le scandale du week-end du 8 mai 2023, c'est la préfecture de Paris qui autorise un défilé de l'extrême droite au centre de Paris avec masques et drapeaux. Ceci est une injure à la mémoire de ceux qui sont morts pour libérer la France du fascisme.

Par ailleurs, nous tenons à rappeler que nous fêtons les 10 ans du mariage pour tous, loi tant décriée à l'époque mais aujourd'hui approuvée par tous.

**Thierry Semanaz**

Parti de gauche

thierry.semanaz@saintmartindheres.fr

La qualité de l'air est une question de santé publique majeure

Dans le bassin grenoblois, la pollution atmosphérique est responsable d'un décès prématuré tous les 3 jours. Savez-vous que 4 300 métropolitain-es sont exposés-es à un dépassement des seuils fixés par l'Europe pour le dioxyde d'azote (NO₂). Aussi, le projet de ZFE porté par Grenoble-Alpes Métropole délibéré en Conseil métropolitain est confronté à l'absence de projet ambitieux de la part du Smmag, limitant le développement d'une offre de mobilité, empêchant ainsi un report modal massif de la voiture individuelle vers d'autres modes de transports, comme les mobilités douces et les transports en commun. Nos problèmes sont néanmoins, ayez en bien conscience, d'abord du ressort de l'État. D'abord le déplaçonnement du versement de mobilité. Cela obligerait une contribution plus grande des employeurs pour financer les services de transports et de mobilité. C'est la première ressource pour alimenter le transport public. Ensuite, accepter de passer la TVA sur les transports de 20 à 5,5 % contribuerait grandement à avoir une fréquentation accrue de ceux-ci. Mais notre souci majeur est la priorisation des aides pour les personnes à faibles revenus (plutôt qu'au premier arrivé). En effet, les Martinérois, qui en moyenne ont un revenu plus bas que les autres métropolitains, devraient pouvoir bénéficier de ces aides en masse pour un éventuel changement de véhicule, ce ne sera pas forcément le cas.

**Marie Coiffard**

Solid'Hères

marie.coiffard@saintmartindheres.fr

Quelle transformation pour quelle ville aujourd'hui et demain ?

Quand le ministre de la transition énergétique nous explique que le réchauffement climatique est inévitable et que nous n'avons plus qu'à nous adapter à vivre à +2 ou +4 degrés, c'est que certains dirigeants politiques ont abandonné la partie. Celles et ceux qui en subissent les conséquences, dans le monde et dans nos vallées alpines, ne peuvent attendre. Au sein de la métropole une personne meurt tous les 3 jours des conséquences de la pollution atmosphérique. Nous, à Saint-Martin-d'Hères qui vivons traversés par une rocade de l'Ouest aux quartiers Sud et par l'artère Gabriel Péri, faisons partie des personnes concernées dans notre métropole. L'apaisement de la circulation, le développement d'un plan cyclable ambitieux dès à présent sur Gabriel Péri est une attente forte des habitants. C'est ce que demande l'union de quartier Portail Rouge au travers d'une pétition pour améliorer les mobilités douces et la sécurité de tous sur l'avenue G. Péri entre les carrefours "cité Labeye" Georges Sadoul. L'effet d'attraction qu'aura le centre commercial Neyrpic, même en l'absence d'un multiplexe cinématographique, retoqué à nouveau pour la CNAC pour sa taille démesurée, va générer plus de trafic. Cela a de quoi inquiéter. Nous dénonçons de longue date la vente de terrain communal à un promoteur privé pour la construction d'un centre commercial qui ne correspond pas aux besoins de notre commune, ni à ceux de la métropole. Plus de place pour la jeunesse, dans le cadre d'activités non commerciales, pour le sport, pour la vie associative, pour les services publics, plus d'espaces paisibles pour les enfants ... c'est ce que nous aurions souhaité et nous continuerons d'être vigilantes pour que s'améliore pour tous et toutes dans notre commune les conditions du vivre ensemble.

**David Saura**

Les Républicains

david.saura@saintmartindheres.fr

SMH je tenais à te remercier

Prendre soin des personnels, permettre à chacun de faire un travail de qualité et permettre un cercle vertueux dans les écoles, collèges, lycées et services sont des enjeux cruciaux pour moi.

Je tenais à remercier la commune car elle favorise la consommation locale, la production d'énergie propre, le développement des transports en commun et des modes doux de circulation, l'amélioration énergétique de nos bâtiments publics, les engagements citoyens et toutes autres actions en faveur de la préservation de notre planète et de ses ressources naturelles.

Bien entendu la politique urbaine et sociale de la commune se poursuivra selon les axes déployés. Pour l'urbanisme, un développement réfléchi, maîtrisé et sans brutalité de notre commune doit continuer. Pour le social, des efforts concentrés sur les besoins des ménages en situation de précarité, dont nous savons qu'ils sont de plus en plus nombreux, sans tomber dans l'assistanat systématique, inefficace, contre-productif et destructeur de notre système social, nous devons donc continuer à œuvrer dans le bon sens.

Sur le plan culturel et sportif, notre commune riche de ses nombreuses associations très dynamiques doit poursuivre ses efforts car il reste encore beaucoup à accomplir.

SMH Merci

**Philippe Charlot**

SMH demain

philippe.charlot@saintmartindheres.fr

Pour une ZFE sans exclusion

La zone à faibles émissions (ZFE) va être effective sur notre commune à partir du 1^{er} Juillet. Dans un premier temps, elle s'appliquera aux véhicules Crit'Air 5 avant d'être étendue aux Crit'Air 4 (en 2024) puis Crit'Air 3 (en 2025). Cette interdiction de circulation des véhicules les plus polluants concerne 500 véhicules dès le 1^{er} juillet avant d'atteindre environ 6500 véhicules en 2025. Sachant qu'entre 100 et 200 personnes décèdent prématurément chaque année dans l'agglomération à cause de la pollution de l'air, on comprend l'urgence d'agir. Mais ceci ne doit pas se faire au dépend des plus pauvres. C'est pour cela que la ZFE n'est pas permanente (du lundi au vendredi) et contient des exceptions de bon sens (rendez-vous médicaux, travailleurs aux horaires décalés,...). Il y aura aussi des aides financières de la Métropole pour changer ou pour abandonner définitivement sa voiture. En outre d'ici 2025, la location de véhicule électrique à 100 € par mois pour les foyers modestes devrait être mise en place par le gouvernement.

Notre groupe sera vigilant à ce qu'il n'y ait pas de complexité administrative pour obtenir ces aides afin d'éviter que les personnes y ayant droit n'en fassent pas la demande.

Mais l'enjeu n'est pas seulement le remplacement des véhicules polluants, il est aussi dans le transfert vers des modes de transport plus respectueux de l'environnement (bus, vélo, co-voiturage, trottinette,...). Ceci nécessite des investissements importants et l'absence d'évolution sur des axes importants de la commune (Péri, Croizat) nous inquiète fortement. Il est temps que la majorité agisse plus fortement sur ce sujet afin que ce transfert modal puisse se faire en toute sécurité pour les Martinérois.

**Abdellaziz Guesmi**

Indépendant

abdellaziz.guesmi@saintmartindheres.fr

Postures et impostures

La politique "jeunesse" des actuels locataires de la commune se distingue par un grand archaïsme et une confusion entre ce qui devrait être une politique, globale et systémique, et un ensemble d'actions ou de dispositifs d'animation disparates. Leur politique demeure marquée par une totale absence de perspectives d'avenir car appuyée sur des moyens intellectuels, financiers et humains limités... qu'ils se pressent de présenter comme avant-gardistes et volontaristes ! Leur politique se focalise sur la figure de "la jeunesse-victime" et a de faibles retombées éducatives ou émancipatrices. L'absence de mixité sociale est son trait principal. Après avoir démantelé la MJC, la majorité offre à nos jeunes des "occupations", encadrés par des personnels aux formations inégales. Le coût de cette "politique" ne dépasse pas 1 % du budget communal ! Cette imposture ne trompe personne, et surtout pas notre jeunesse qui mérite mieux que ces postures et ce fatras idéologiques. Pour nous, la jeunesse est plurielle (les préados, les ados, les jeunes adultes, garçons, filles, pauvres, riches). Elle mérite une véritable politique, comprenez projet, démarche partenariale et stratégie territoriale. Pour nous elle est "une jeunesse-ressource". Car elle sera associée à la résolution des problèmes qui la concernent dans des domaines aussi divers que l'éducation, la culture, la citoyenneté et l'insertion, le logement ou la sécurité. Cette politique intégrée, où l'éducatif l'emportera sur les loisirs, s'adressera à l'ensemble des jeunes et sera soutenue par d'élus éclairés et des ressources solides. Pour avancer, j'ai souvent demandé la mise en place d'un Conseil municipal des jeunes (CMJ), seule instance capable de mobiliser et de partager les orientations et les actions mises en œuvre. Sans résultats.

ACCUEIL MAISON COMMUNALE

111 av. Ambroise Croizat
Du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 12 h 30
et de 13 h 30 à 17 h
04 76 60 73 73
Le service état civil est
fermé au public le lundi
matin.

CONSEILLER JURIDIQUE & CONCILIATEUR DE JUSTICE

Maison communale - Permanences sur
rendez-vous au 04 76 60 73 73 ou sur
conciliateurs.fr – rubrique > contacter
> saisir le conciliateur

SERVICE COMMUNAL HYGIÈNE ET SANTÉ ET CENTRE DE SANTÉ SEXUELLE

5 rue Anatole France
04 76 60 74 62 (hygiène)
04 76 60 74 59 (santé sexuelle)

Vaccinations : séances gratuites
adultes et enfants de plus de 6 ans,
par rendez-vous sur place
ou au 04 76 60 74 62

***Violences conjugales** : permanences
du lundi au vendredi de 14 h à 16 h,
anonyme, gratuit pour les victimes,
l'entourage, les témoins, les
professionnels.

BORNES NUMÉRIQUES EN LIBRE-SERVICE - GRATUIT

Médiathèques Paul Langevin,
André Malraux, Romain Rolland,
Gabriel Péri

CCAS

Pour la réalisation de démarches
administratives. Accompagnement
possible.

Pij

Pour les jeunes de 16 à 20 ans
du mercredi au vendredi :
8 h 30 - 12 h, 14 h - 18 h

Maisons de quartier

Accompagnement possible

URGENCES

15 Samu

18 Centre de secours (pompiers)

04 38 701 701 SOS Médecins

17 Police secours

3919 Secours violences conjugales

04 56 45 96 40 Police nationale
Commissariat

107 avenue Benoît Frachon

04 56 58 91 81 Police municipale
10 rue Gérard Philipe

0 800 47 33 33 Urgence sécurité gaz GrDF



114 Toutes urgences pour les personnes malentendantes et/ou ayant du mal à parler
(par smartphone, SMS, ordinateur)

CCAS

Accueil central

111 avenue Ambroise Croizat

04 76 60 74 12

Instruction des dossiers RSA,
aide sociale pour les personnes âgées
et celles porteuses de handicap

Accueil sur rendez-vous au
04 76 60 74 12

Accueil "Vie quotidienne"

Sur rendez-vous dans chaque maison
de quartier

• Centre de santé infirmier (CSI)

44 rue Henri Wallon, sur rendez-vous

de 11 h 15 à 11 h 45 - 04 56 58 91 11

Ouvert à tous, 7j/7,

sur prescription médicale, avec

possibilité de tiers payant pour la
facturation

À domicile : de 7 h 15 à 20 h

• Service développement

de la vie sociale (SDVS)

Résidence autonomie Pierre Semard

2 rue Jules Verne - 04 56 58 91 40

JEUNESSE

Accueil du mercredi au vendredi

de 14 h à 18 h, et sur rendez-vous

les autres jours - 5 rue Albert Samain

04 76 60 90 64

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Un lampadaire défectueux ou éclairé

le jour ? Contact : 04 76 60 72 12

RENDEZ-VOUS SUR VOTRE ESPACE CITOYEN (saintmartindheres.fr)

Petite enfance - Enfance - Restauration scolaire - Garderie périscolaire

Accueil familles et inscriptions - 44 avenue Benoît Frachon - 04 76 60 74 42

Activités sportives (EMS)

Accueil du lundi au vendredi de 8 h 30 et de 13 h 30 à 17 h

5 rue Albert Samain - 04 76 58 32 76 et 04 56 58 92 88

COMPÉTENCES MÉTROPOLE

Voirie

n° vert (gratuit) 0 800 500 027 ou

mail sur: accueil.espace-public-voirie@lametro.fr

Eau

Accueil administratif Maison
communale : du lundi au vendredi de
8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h

Fermé au public le jeudi après-midi

04 57 04 06 99

Urgence "fuite" d'eau

04 76 98 24 27

Astreinte 24 h/24, 7j/7

eau.secteur.nord.est@lametro.fr

Assainissement

04 76 59 58 17

Déchetterie

27 rue Barnave

n° vert (gratuit) 0 800 500 027

du lundi au samedi de 8 h 45 à 12 h
et de 13 h à 18 h

Enlèvement des encombrants

Service gratuit mis en place par
Grenoble-Alpes Métropole, sur
rendez-vous. Tél. n° vert (gratuit)
0 800 500 027

En ligne : services.demarches.grenoblealpesmetropole.fr

> Rubrique : gerer-mes-dechets-
encombrants

Toutes les infos utiles sur le Guide pratique 2023 et sur saintmartindheres.fr



La marque Imprim'Vert, dont dispose l'actuel titulaire du marché d'impression du journal, impose : d'éliminer tout déchet nuisant à l'environnement ; de ne pas utiliser de produits toxiques ; de sécuriser les liquides dangereux stockés par l'imprimerie ; de communiquer sur les bonnes pratiques environnementales ; de suivre ses consommations énergétiques.

Le papier utilisé est un papier 90 g certifié PEFC (Programme de reconnaissance des certifications forestières) : ce système définit et promeut des règles de gestion durable de la forêt. Ses priorités sont de produire du bois tout en pérennisant la ressource forestière ; préservant la biodiversité ; garantissant le respect de ceux qui possèdent les forêts, y vivent et y travaillent ; maintenant un équilibre entre production, environnement et accueil des usagers de la forêt.

Magazine municipal d'information CS 50 007 - 38401 Saint-Martin-d'Hères
cedex Tél. 04 76 60 74 03 - www.saintmartindheres.fr

Directeur de la publication David Queiros **Directrice de la rédaction** Audrey Taupenas
Rédactrice en chef Nathalie Piccarreta **Rédaction** Christophe Cadet, Hélène Orcel, Nathalie Piccarreta, Katja Sainvoirin, Audrey Taupenas **Mise en pages** Emmanuelle Billon, Clotilde Nerrière, Laurène Siméon **Photos** Hélène Orcel (HO), Nathalie Piccarreta (NP), Katja Sainvoirin (KS), Audrey Taupenas (AT)

Photos expressions politique p 28-29 Patricio Pardo-Avalos.

Courriel nathalie.piccarreta@saintmartindheres.fr **Dépôt légal** 06.06.23

Manufacture d'histoires Deux-Ponts - Tirage : 19 600 exemplaires.

Publicité : 04 76 60 90 47.

Supplément bilan mi-mandat Photos Stéphanie Nelson, Salima Nekikeche, Patricio Pardo-Avalos

À CHACUN SA SOLUTION POUR MIEUX SE DÉPLACER

+ÉCONOMIQUE, +ÉCOLOGIQUE ET + SIMPLE

Téléchargez
L'APPLI M

COMBINER LE COVOITURAGE ET LES TRANSPORTS EN COMMUN,
C'EST ÇA LA MOBILITÉ QUI VOUS EMMÈNE PLUS LOIN !

Trouvez le meilleur itinéraire sur L'Appli M et profitez des conseils
de nos experts au 04 38 70 38 70

VOS MARCHÉS!

vous en font voir
de **toutes** les
COULEURS

>> **Chamberton**
(rue Federico Garcia Lorca)
MERCREDI
ET SAMEDI

>> **Croix-Rouge**
JEUDI
ET DIMANCHE

>> **Paul Éluard**
MARDI
ET VENDREDI

Maraîchers, fromagers,
charcutiers-traiteurs...
les commerçants non
sédentaires sont à votre
service, près de chez
vous, tous les jours
de la semaine*.

*Les mairies, à l'exception de Lundi

SEBB

Entreprise Générale
de Maçonnerie
Construction • Rénovation

Certificats N° 2112 - 1112

04 76 42 19 70
contact@sebb-bat.fr
1 Rue du Pré Ruffier - 38400 Saint-Martin-d'Hères

SAINT-MARTIN-D'HÈRES

Votre hypermarché à taille humaine

À DÉCOUVRIR ou À REDÉCOUVRIR !

**+ GRAND
+ DE CHOIX
+ AGRÉABLE**

NOUVEAU ! SERVICE DE LOCATION DE VÉHICULES
DE TOURISME ET UTILITAIRES JUSQU'À 20 M³

ET TOUJOURS MOINS CHER !

OUVERT LE DIMANCHE MATIN
DE 9H À 12H30
PROFITEZ-EN !

E.Leclerc **SAINT-MARTIN-D'HÈRES**
Rue du Pré Ruffier - ZAC du nouveau centre ville 04 76 62 97 77
www.e-leclerc.com/st-martin-dheres

L'ÉTÉ EN PLACE!



SAMEDI 24 JUIN
15 H – 23 H 30
PARC JO BLANCHON

POUR
PLUS
D'INFOS



FLASHÉZ-MOI

AGENDA

Printemps des marchés

Animations, conseils, découvertes

Samedi 14 juin de 8 h 30 à 12 h

// Marché Champberton

Commémoration

de l'Appel du 18 juin 1940

Dimanche 18 juin - 10 h 30

// Monument aux morts
de la Galochère

**Journées portes ouvertes de l'école
municipale des sports adultes**

du 26 au 30 juin

// Dans différents lieux

Détail du programme auprès du service
des sports au 04 56 58 32 76
et sur saintmartindheres.fr

Conseil municipal - 18 h

Mercredi 28 juin

// En Maison communale
et en direct sur la chaîne
Youtube de la Ville

**Fête nationale, feu d'artifice
et bal populaire**

avec le groupe Pel mel

Jeudi 13 juillet dès 20 h

// place Henri Dezempte

SAINT-MARTIN-D'HÈRES EN SCÈNE

04 76 14 08 08

contact-smhenscene@saintmartindheres.fr

www.facebook.com/SMHenscene - Infos et billetterie

sur le portail culturel : culture.saintmartindheres.fr

**Présentation de la saison culturelle
2023-2024**

Tout public

Ouverture de la billetterie au guichet

Mardi 27 juin

// L'heure bleue

ESPACE VALLÈS

14 place de la République - 04 76 54 41 40

"Le dessin, objet du réel ?"

Conférence de Fabrice Nesta

Jeudi 22 juin - 19 h

FESTIVITÉS D'ÉTÉ

Été en place ados

du 5 au 28 juillet

// Stade Paul Langevin

Spectacle "Bossa Tropicale"

par la C^{ie} Mamaya

Vendredi 7 juillet - 18 h

Tout public

// Espace Elsa Triolet

Conte musical

"Le grand bonhomme Kamishibai"

par la C^{ie} Lézards Dorés

Vendredi 7 juillet - 18 h

Tout public

// Maison de quartier Romain Rolland

Spectacle de magie

"L'impossible sous vos yeux"

par David Marks, champion de magie

Lundi 10 juillet - 19 h

Tout public

// Maison de quartier Gabriel Péri

**"Parade" - déambulation clownesque
et musique et Ciné plein air**

par l'association Le Bateau de papier

Mardi 11 juillet à 17 h 30 et 20 h 15

Tout public

// Maison de quartier Paul Bert

"Les Dodos" (déambulation échasses)

par la C^{ie} l'Expression du Pavé

Mercredi 12 juillet à 16 h et à 18 h

Tout public

// Maison de quartier Louis Aragon

Théâtre "À venir"

par la C^{ie} Le Gravillon

Mercredi 12 juillet - 18 h

Tout public

// place Karl Marx